

Comité d'histoire

Ministère de l'Équipement, des Transports,
de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer
Conférence du 19 septembre 2003

Annie MARCHEIX

Chargée d'études documentaires
Service de l'information et de la communication

La base de données "Reconstruire la France"

La base "Reconstruire la France" est extraite du fonds des archives photographiques du Ministère de la Reconstruction et de l'urbanisme et des ministères chargés de l'urbanisme et du logement.

Constituées à partir de reportages réalisés de 1945 à 1979, les archives photographiques du MRU comprennent 53.000 clichés noirs et blancs. Les clichés originaux sélectionnés dans la base, sont au nombre de 28.483 et correspondent à la période de 1945-1971.

Ayant pour objectif initial de témoigner de l'état de la France dévastée par la guerre, les campagnes photographiques s'inscrivent ultérieurement dans les missions d'aménagement du territoire ; elles sont illustrées par de grandes séries portant sur un même département. Elles contribuent ainsi à la constitution d'un "inventaire devant permettre de faire ressortir ce qui est fait de remarquable et d'important dans chacune des branches essentielles de l'activité nationale" (circulaire n° 210 du ministre de l'intérieur aux préfets métropole, 15 avril 1962).

Au fur et à mesure de leur constitution, les archives photographiques ont été regroupées en deux types d'albums. Une première série thématique, datant essentiellement d'avant 1953, présente les opérations liées à la reconstruction des villes. Une seconde série, géographique, débutant au milieu des années cinquante, illustre plutôt les grandes opérations d'urbanisme et la construction de logements sociaux ; elle porte sur 91 départements de France métropolitaine (les départements de l'Ariège, la Corse, la Creuse, le Gers, le Puy-de-Dôme ne sont pas représentés).

CONDITIONS D'UTILISATION

La base de données "Reconstruire la France" a été réalisée en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication (Archives nationales). L'Etat, représenté conjointement par les deux ministères, est titulaire du droit d'auteur sur la base.

La base est librement et gratuitement consultable dans les services internes des deux administrations dans le cadre d'une utilisation non commerciale. A ce titre, les services du Ministère de l'Équipement peuvent reproduire les éléments de textes et d'images de la base, sous réserve de faire figurer - pour chaque utilisation - les mentions obligatoires suivantes : Ministère de l'Équipement - Archives nationales, nom du photographe (si mentionné), nom de l'architecte (si mentionné).

Le ministère de l'Équipement reste propriétaire des clichés originaux. Des tirages peuvent être fournis par la photothèque pour toute autre exploitation, selon les conditions d'utilisation habituelles.

CONTACT

Service de l'Information et de la Communication
Photothèque
Ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire,
du Tourisme et de la Mer
La Grande Arche – pilier sud - 92055 Paris La Défense cedex

Tél. 01 40 81 93 63 – Fax 01 40 81 31 10
annie.marcheix@equipement.gouv.fr